

COMPTE - RENDU ASSEMBLEE GENERALE AFPL ENTRE CEOU ET QUERCY

DU 19 juin 2026

PRESENTS :

Mathias LUCAS – Jacques LAVAL – Marie-Thérèse LARRENIE – Annie GRINFAN – Daniel MAURY – Jean-Marc BOYER – Michel TREMOULET – Bernadette BOISVERT - Brigitte QUEVEDO

Ouverture de la séance 15 h 00 par le Président Mathias LUCAS reportée d'une heure, quorum non atteint. Le Président déplore l'absence des adhérents (propriétaires fonciers & éleveurs) et du manque d'intérêt qui est porté aux actions de l'AFPL. La séance se poursuit conformément à l'article 15 des statuts.

BILAN D'ACTIVITE :

Transhumance :

Elle a été réalisée avec l'aide et le soutien du COMITE D'ANIMATION qui a laissé à l'AFPL l'intégralité des bénéfices. Cela nous a permis d'acquérir les panneaux réglementaires indispensables pour la perception des subventions qui peuvent nous être accordées.

La cave des vigneron du Céou (Moncalou) a également au succès de cet événement en prêtant gracieusement son parking et ses commodités aux participants.

Contrôle de l'Europe ASP2025 :

Pour la deuxième année consécutive, nous avons été contrôlés dans le cadre des aides PAC 2025 en présence du président et du vice-président. Ce contrôle s'est déroulé de manière positive.

Le Président donne des précisions concernant ces subventions. Elles sont versées aux AFPL et servent pour les employeurs à rémunérer le gardiennage et faciliter son déploiement.

L'objectif est d'aider l'exploitant, lutter contre l'enfermement des paysages, lutter contre les incendies.

Zone de pâturage :

Bernadette BOISVERT reprend dans le détail les différentes zones et îlots MAEC

- Activité pâturage avec détails des surfaces par éleveurs (carte jointe)
- MAEC AFPL (surface engagée et surface admissible (carte jointe))

- gardiennage (carte jointe)

ADHESIONS :

Nous comptons à ce jour 56 adhérents.

BILAN FINANCIER :

Le rapport financier présenté par notre Trésorière laisse apparaître un solde positif.
(Détail dans le tableau joint)

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Daniel MAURY souhaite être remplacé par Brigitte QUEVEDO. Annie LABAT est déclarée sortante. Pour les autres membres du bureau, il n'y a pas de changement. Acte est pris de ces modifications.

QUESTIONS DIVERSES :

Un projet NATURA 2000 est abordé. Un ou plusieurs éleveurs seraient-ils en capacité de donner suite ?

Bernadette BOISVERT revient sur les subventions FEADER. 80 % de la subvention est portée par l'Europe et 20 % par les Communautés des communes. L'enveloppe est de 50 000 € répartis au prorata des surfaces AFPL. Le projet est porté par la Communauté des communes de la Forêt Bessède.

Pour notre AFPL, elle s'élèverait à 6 500 €.

Jean-Marc BOYER présente un projet sur MARAVAL / PECHIMBERT. Il a l'accord de tous les membres présents.

Une réunion avec les différents protagonistes doit être fixée rapidement.

La séance est levée à 17 H

Le Président, Mathias LUCAS

Signé Mathias LUCAS

Association foncière pastorale libre (AFPL) « ENTRE CÉOU ET QUERCY »

Assemblée Générale du 19 juin 2026



*La précédente assemblée générale
s'est tenue le 13 mai 2025*

Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral & bilan activités
- Rapport financier
- Point sur les adhésions
- Renouvellement du Bureau
- Questions diverses



Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral & bilan activités
- Rapport financier
- Point sur les adhésions
- Renouvellement du Bureau
- Questions diverses

Transhumance accompagnée

Dimanche 19 avril 2026, Boulegan, Moncalou



**Mise à disposition auprès
de l'EARL des Ponts :**
Environ 110 ha pâturés
Clôtures mobiles
Et/ou gardiennage
Pâturage ovin

Pâturage ovin

Poursuite des activités de pâturage

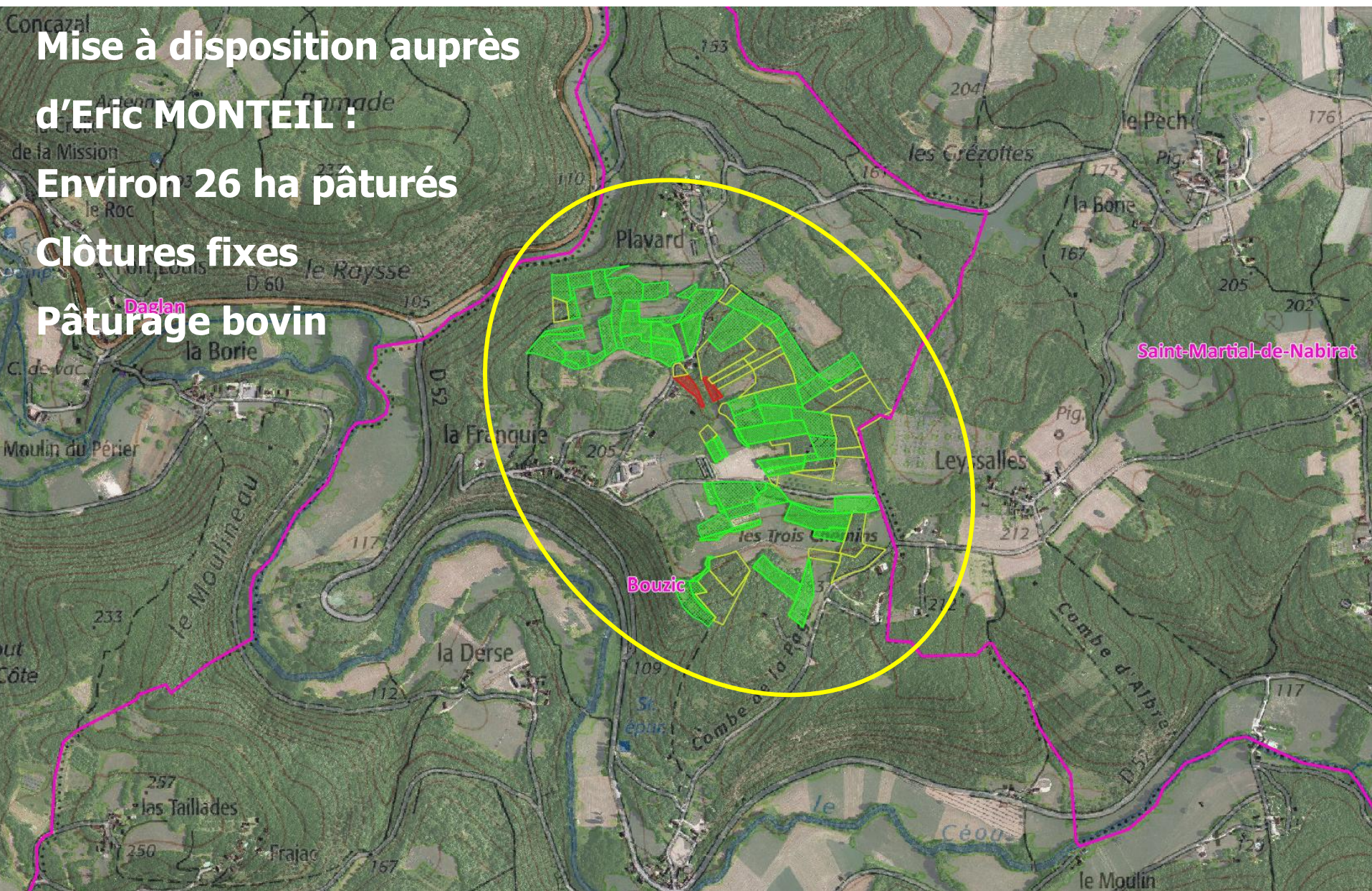
Mise à disposition auprès

d'Eric MONTEIL :

Environ 26 ha pâturés

Clôtures fixes

Pâturage bovin



Poursuite des activités de pâturage

Mise à disposition auprès

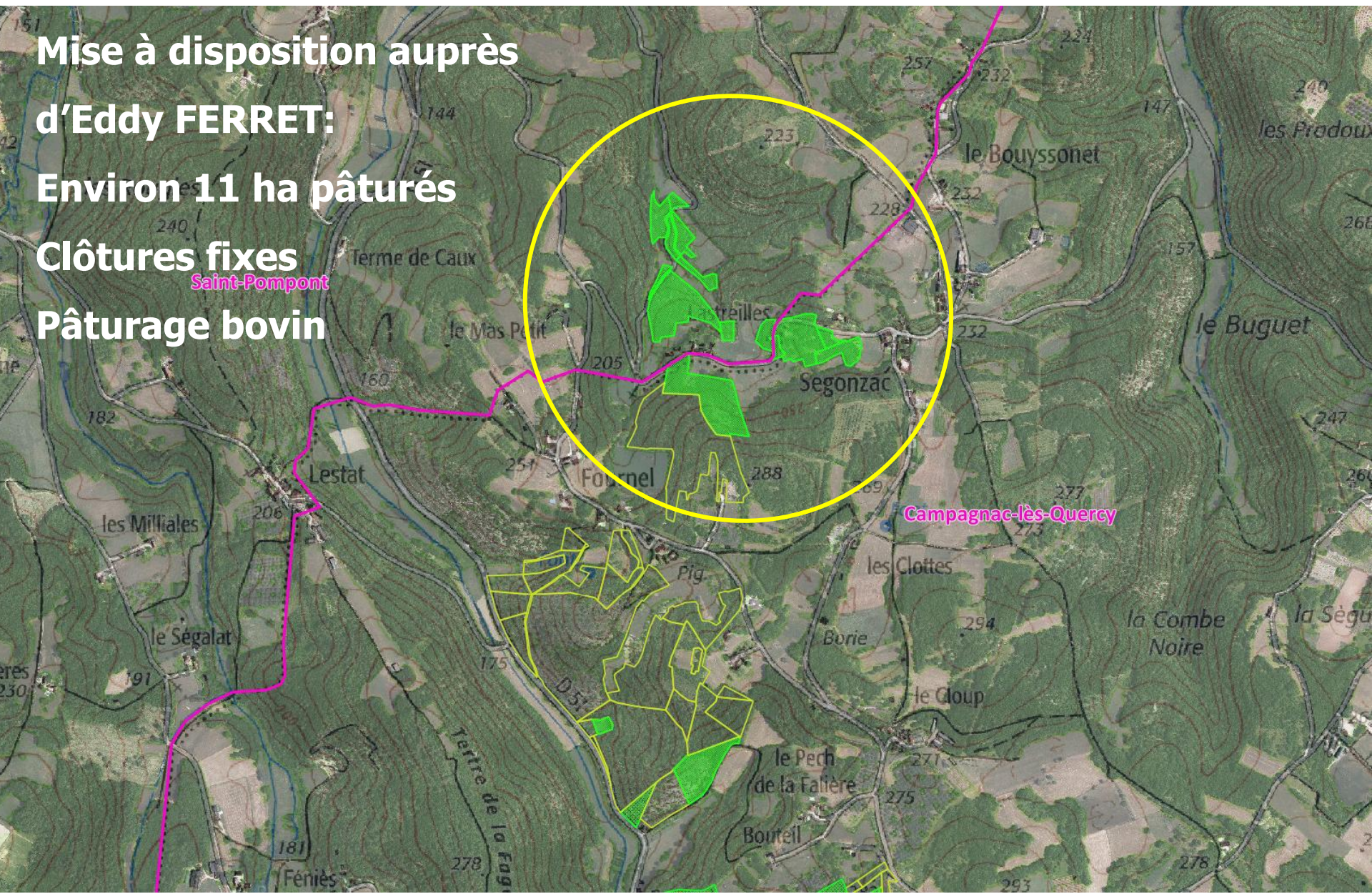
d'Eddy FERRET:

Environ 11 ha pâturés

Clôtures fixes

Saint-Pompont

Pâturage bovin



Des mesures agro-environnementales accompagnent le pastoralisme dans la zone pastorale de Dordogne

Programme d'aide financé par l'Europe et l'Etat

Bénéficiaires :

- Exploitants agricoles ayant une activité d'élevage herbivore
- Structures collectives (AFPL, collectivités) qui valorisent des surfaces pastorales

Objectif :

- Maintenir les exploitations d'élevage herbivores extensives
- Lutter contre la fermeture des milieux
- Accompagner le développement du pastoralisme

Conditions :

- Engagement pour 5 ans
- Cahiers des charges à respecter

MAEC AFPL Entre Céou-Et-Quercy

Engagement 2023-2028

Surface engagée : 37,5 ha, correspondant à 16,08 ha admissibles

Montant annuel : 1977 € / an X 5 ans

Déploiement du gardiennage

Projet porté par l'association des Bergers Itinérants du Périgord (BIP)

Financé par : L'Europe, la Région NA, le Département, les éleveurs, les AFPL

Objectif :

- Soutenir les éleveurs qui mettent en œuvre le pastoralisme par un appui de main-d'œuvre temporaire, permettant d'étendre les zones pâturées
- Déployer du pâturage en gardiennage dans des secteurs peu accessibles, difficiles à clôturer...

Déploiement du gardiennage

Modalités de mise en œuvre pour 2026 :

- Embauche pendant 3 mois d'une bergère par l'asso des Bergers Itinérants du Périgord, pour garder des troupeaux dans les périmètres des AFPL :
 - 1,5 mois à Florimont
 - 1,5 mois à Borrèze
- Prestation de pâturage en gardiennage par un éleveur 1,5 mois

Calendrier

2026 :

Campagne 2026	JUILLET	AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE			
Périodes	du 1er juillet au 15 août				du 16 août au 30 septembre								
Lieux d'itinérance	AFPL Entre Ceou Et Quercy				AFPL De Borrèze								
Modalités	Gardiennage salariée Troupeau mis à disposition par l'EARL Des Ponts				Gardiennage salariée Troupeau mis à disposition par Nicolas Prestiphilippo								
Périodes										du 15 septembre au 30 octobre			
Lieux d'itinérance										AFPL De Meyrals			
Modalités										Gardien prestataire SAS Charme et Chêne avec son propre troupeau			

Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral & bilan activités
- **Rapport financier**
- Point sur les adhésions
- Renouvellement du Bureau
- Questions diverses

Rapport financier 2025

Au 31/12/2024 solde créditeur de **930,07€**

Débit €

- Tenue de compte: 78,05
- Papèterie, timbres: 267
- Média 7: 144 (panneau AFPL)
- Monnaie fête transhumance 225
- BIP: 1800
- Déclaration PAC 2025: 204

- TOTAL 2718,05

Crédit €

- Parts sociales: 0,10
- Dépôt espèces fête Transhumance: 195
+191
- Virement PAC: 1977
- Subvention Florimont Gaumier: 300
- Subvention Campagnac les Quercy: 150
- Adhésion (chèque): 10

- TOTAL 2823,94

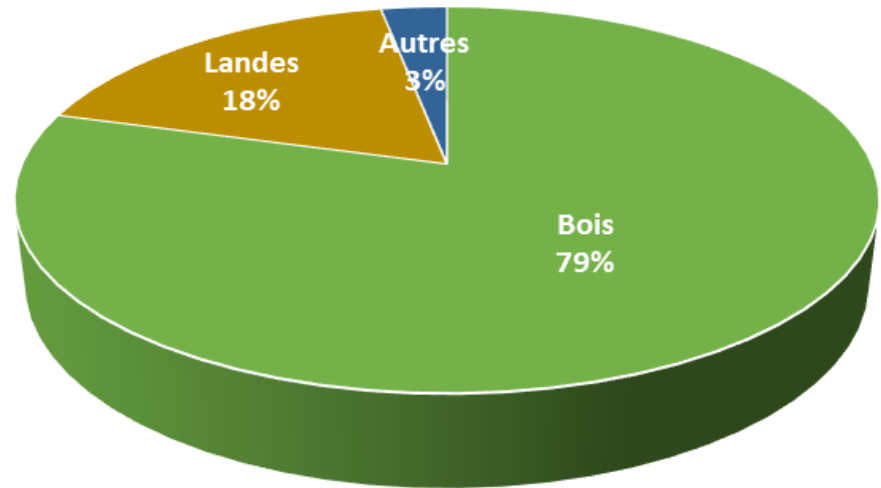
Au 31/12/2025 solde créditeur de **1035,96€** (930,07€+2823,94€-2718,05€)

Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral & bilan activités
- Rapport financier
- **Point sur les adhésions**
- Renouvellement du Bureau
- Questions diverses

Point sur le périmètre et les adhésions

AFPL Entre Céou Et Quercy - Occupation du sol



Périmètre AFPL : 421 ha

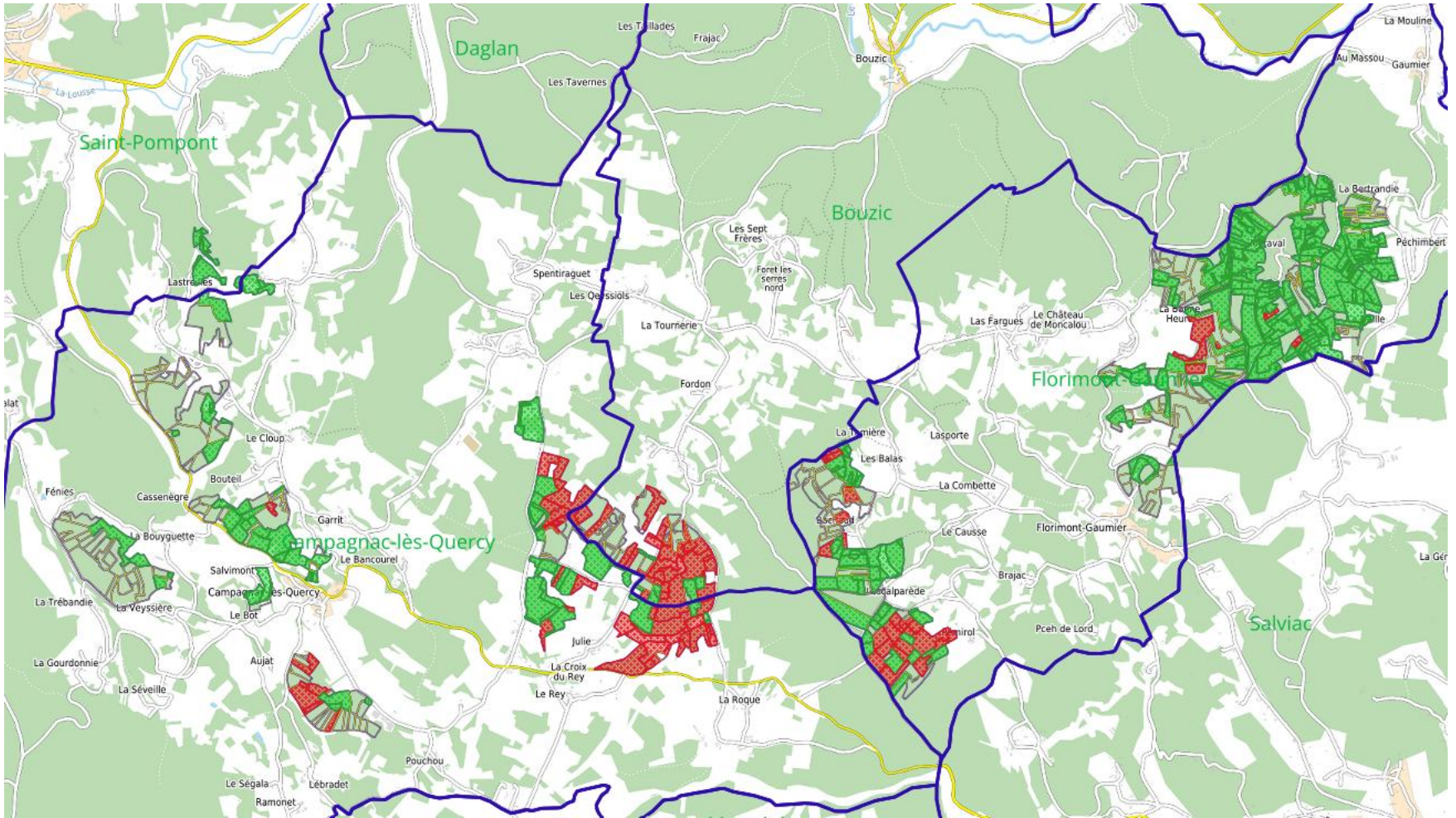
Nombre de propriétaires : 168

Nombre d'adhérents : 56

Surface en adhésion : 177 ha

Adhésions + Accord de pâturage : 249 ha

Périmètre de l'AFPL et répartition des adhésions



Ordre du jour de l'AG :

- Rapport moral & bilan activités
- Rapport financier
- Point sur les adhésions
- **Renouvellement du Bureau**
- Questions diverses

Renouvellement du bureau

Composition du bureau au 13 mai 2025		
NOM	Fonction	
Mathias LUCAS	Président	
Jacques LAVAL	Vice-Président	
Maïté LARRENIE	Trésorière	
Annie GRINFAN	Secrétaire	
Annie LABAT	Membre	
Bernard MANIÈRE	Membre	
Daniel MAURY	Membre	
Jean-Marc BOYER	Membre	
Jean-Marie LAVAL	Membre représentant la com com	
Michel TREMOULET	Membre	

Renouvellement du bureau

Composition du bureau au 19 juin 2026

Nom	Fonction
Mathias LUCAS	Président (maire de Florimont Gaumier)
Jacques LAVAL	Vice-Président
Maité LARRENIE	Trésorière
Annie GRINFAN	Secrétaire
Jean-Marc BOYER	Membre
Michel TREMOULET	Membre
Bernard MANIERE	Membre représentant Bouzic
Brigitte QUEVEDO	Membre représentant Campagnac Les Quercy
Jean –Marie LAVAL	Membre représentant CCDVDP

QUESTIONS DIVERSES...